

Déclaration liminaire CREA lle de France – 6 juillet 2023

Réforme de la Voie PRO, Attention DANGER

Une nouvelle fois, les représentants de l'Élan Commun rappellent leur opposition à la réforme de la voie professionnelle présentée par Emmanuel Macron et Carole Grandjean et mise en application au MASA, visant clairement la transformation, dans l'Enseignement Professionnel, de la voie initiale scolaire sur le modèle de l'apprentissage avec nos métiers et nos statuts comme cibles. Cette réforme n'est aucunement guidée par l'intérêt des élèves ni des familles et encore moins par le souci de montée en compétence générale de la société.

Non ! valoriser l'enseignement professionnel ne passe pas par rémunérer les stages des élèves de bac pro !

Non! les équipes éducatives ne souhaitent pas entretenir une relation d'argent aux jeunes et à leurs familles, avec toutes les tensions qui ne manqueront pas d'apparaître et que les professeurs coordonnateurs, principaux et les directions d'établissement vont avoir de fait à gérer!

Oui! une allocation d'étude aurait du sens pour prendre compte de la conduite des études propres à cette voie professionnelle avec ses attendus comme ses déterminants sociaux qui perdurent.

Aujourd'hui les services administratifs des établissements sont exsangues et ne pourront supporter la charge de travail supplémentaire pour instruire les dossiers. Sans moyens supplémentaires ce sera un travail de plus non rémunéré et à mettre en œuvre dans l'urgence et la précipitation. L'État ne peut pas continuer à traiter ses agents de la sorte a fortiori quand il s'agit d'appliquer une réforme démagogique et coûteuse.

Au final, le flou qui demeure sur l'application ou non d'autres aspects de la réforme GRANDJEAN, notamment les transformations majeures de l'année de terminale BAC PRO (augmentation du nombre de semaines de stage, épreuves terminales au mois de mars) continue de nous inquiéter.

Concernant le PACTE

L'Élan commun dénonce la mise en place du Pacte enseignants destiné à pallier les défaillances de l'État en matière de remplacement, et à mettre en place des missions complémentaires pour lesquelles ils et elles seront rémunérées via une indemnité.

NON, toutes les absences ne seront pas systématiquement remplacées à la rentrée grâce au pacte. C'est un leurre pour les parents d'élèves et l'opinion publique qui traduit une grande

méconnaissance de nos établissements et un profond mépris pour la dimension pédagogique de nos métiers : **comme si un remplacement pouvait s'improviser au pied levé**.

Ce pacte, et sa partie socle, n'est en rien, non plus, une revalorisation pour les enseignant.es et CPE. Nous avons perdu plus de 20% de pouvoir d'achat sur les 20 dernières années et ce qui nous est proposé là, c'est de travailler plus.

Le pacte va désorganiser les établissements et mettre en péril certains dispositifs et certaines missions existantes. Il va induire entre les collègues des concurrences, arbitrées par les chefs d'établissement, renforcer les inégalités femme-homme, alors que c'est de collectifs de travail dont nous avons besoin pour travailler à la réussite de nos élèves.

L'Enseignement Agricole Public vaut mieux que ça, il a une mission émancipatrice bien plus ambitieuse avec un accès à une culture commune pour toutes et tous. Pour cela, nous demandons que les missions éducatives soient reconnues et professionnalisées, que du temps de concertation des équipes éducatives soit inscrit dans nos services, que les personnels accompagnant des élèves en situation de handicap bénéficient de conditions d'emploi correctes.

Ce n'est pas de ce Pacte dont nous avons besoin, qui renforce l'usage des primes et des missions supplémentaires mais d'une vrai reconnaissance de nos missions et de nos emplois, avec un salaire décent pour toutes et tous. Puisque financement il y a, correspondant à une dizaine d'ETP sur les lycées agricoles publics franciliens, nous demandons qu'ils abondent directement la DGH des établissements, en créant de vrais emplois avec des missions pérennes.

Pour toutes ces raisons, l'Élan commun engage les personnels d'enseignement et d'éducation, à refuser ce pacte.